

faut placer des branches spécifiques au canton. L'économie familiale en est une pour le cycle d'orientation. Je vous rappelle que la Constitution nous oblige à en placer une autre qui est celle de l'enseignement religieux dans l'ensemble du cycle. La marge des 15% va être rapidement occupée pour le canton de Fribourg. Nous avons en cours avec la Direction de la santé et des affaires sociales un concept d'éducation à la santé, santé comprise dans le sens large de l'Organisation mondiale de la santé, à savoir le bien-être physique et le bien-être mental et physiologique des jeunes. Nous avons eu une phase pilote qui a concerné quatre cycles d'orientation et des écoles qui y étaient rattachées. Il s'agit maintenant de déterminer la suite. Il s'agit avant tout de fixer un certain nombre de priorités, car nous ne pourrions pas tout mettre dans ce concept et ce plan d'études en tant que tel.

Le plan d'études a été adopté. Il entrera en vigueur en 2011. Nous aurons quatre ans pour le mettre en vigueur. Le Lehrplan 21 est prévu pour une entrée en vigueur à la rentrée 2014 avec également un délai. Nous aurons l'occasion dans le cadre des rapports que nous déposerons au fur et à mesure de donner les informations nécessaires à ce sujet.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 74 voix contre 3. Il y a 1 abstention.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aebly-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 74.*

Ont voté non:

Cotting (SC, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP). *Total: 3.*

S'est abstenu:

Ith (LA, PLR/FDP). *Total: 1.*

Election judiciaire¹

Résultat du scrutin organisé en cours de séance

Un-e juge suppléant-e auprès du Tribunal du Lac

Bulletins distribués: 96; rentrés: 95; blancs: 4; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Est élue *M^{me} Cilette-Anne Marchand*, à Morat, par 81 voix.

Postulat P2057.09 Jean-Pierre Dorand/ Pierre-Alain Clément

(étude d'un projet de train-tramway entre Belfaux et Fribourg)²

Prise en considération

Clément Pierre-Alain (PS/SP, FV). J'aimerais tout d'abord remercier le Conseil d'Etat d'accepter le postulat déposé en commun avec M. le Député Jean-Pierre Dorand. Ce postulat, déposé le 19 juin 2009, n'envisageait pas la solution du MAF (Métro Agglomération Fribourg) dont a parlé la presse encore aujourd'hui, ce dernier développement étant pour l'instant une piste de réflexion nouvelle en ce qui concerne des solutions techniques possibles. Pour nous, la question fondamentale est celle d'avoir, pour les années 2020, une vision du développement des axes de transport dans le Grand Fribourg et de s'interroger notamment sur la pertinence d'un moyen de transport public en site propre.

Dans ce sens, un train-tramway, solution plutôt aérienne, ou un métro, importe moins pour l'instant. J'ai lu comme vous diverses prises de position et j'en retiens pour l'instant les éléments fondamentaux suivants:

Je me répète et c'est pour moi fondamental: il est de la plus haute importance, dans le contexte du développement du centre du canton appelé d'ici quelques années à héberger plus de 100 000 habitants, d'avoir très rapidement un concept global, intégral, en ce qui concerne le développement tant des transports publics que des transports privés et de la mobilité douce.

Deuxième remarque: cette vision n'est absolument pas incompatible avec la notion du RER destiné à relier votre capitale depuis le sud, par l'intermédiaire de l'axe Bulle-Romont-Fribourg, depuis l'ouest, par l'axe Estavayer-Payerne-Fribourg et depuis le nord, par l'axe Chiètres-Morat-Fribourg.

Troisième et dernière remarque: le pilotage de cette vision – et à ce titre je me réjouis de la position du Conseil d'Etat – doit être assuré par le canton en concertation évidemment étroite avec l'agglomération, les communes concernées et notre entreprise de transport.

C'est dans cet état d'esprit que je vous remercie également d'accepter notre postulat.

¹ Préavis pp. 1039ss.

² Déposé et développé le 19 juin 2009, *BGC* p. 1161; réponse du Conseil d'Etat le 27 avril 2010, *BGC* p. 868.

de Reyff Charles (*PDC/CVP, FV*). Le groupe démocrate-chrétien soutiendra le postulat Dorand/Clément. Nous avons bien pris note du fait que le Conseil d'Etat entend intégrer la réponse à ce postulat à un rapport plus étendu.

Notre groupe soutient l'idée d'une vue d'ensemble, comme le conçoit le Conseil d'Etat. Il a déjà eu l'occasion de le démontrer à plusieurs reprises. Toutefois, nous insistons que «vue d'ensemble» ne doit pas dire ou rimer avec «repousser» et «voir venir». Le RER est une chose acquise sur le principe, mais il est indispensable que le Conseil d'Etat fasse preuve d'audace, d'ambition et de suivi pour aller de l'avant au mieux, dans des délais raisonnables, et ceci sans attendre d'autres postulats tels que celui que nous traitons aujourd'hui ou des projets émanant d'intervenants privés ou semi-privés.

La Liberté nous rappelle aujourd'hui le projet Papillon des années 80 et a recueilli les considérations du jour de notre ancien collègue André Genoud. Espérons que la Liberté de juin 2030 ne reparlera pas du postulat 2057.09 en y joignant une interview des, je le pense, anciens députés Dorand et Clément.

Le groupe démocrate-chrétien vous invite à soutenir le postulat et remercie le Conseil d'Etat de faire vite et bien.

Wicht Jean-Daniel (*PLR/FDP, SC*). Le groupe libéral-radical a analysé avec intérêt le postulat de nos collègues Dorand/Clément sur l'étude d'un projet train-tramway Belfaux–Fribourg. Il est un peu gêné avec ce postulat, à deux titres.

Tout d'abord, il a été déposé trois mois après que notre Grand Conseil a pris acte d'un rapport fouillé du Conseil d'Etat pour un projet similaire de tramway Fribourg–Marly. Le rapport révélait entre autres que le projet serait coûteux et le bassin de population pas assez dense.

Gêné aussi par le fait que des postulats similaires sont déposés tant au conseil général de la ville de Fribourg, au conseil de l'agglomération que dans ce Parlement. Beaucoup de travail de part et d'autre, mais pour l'heure sans résultat concret. Certes, le groupe libéral-radical ne va pas combattre une idée séduisante, bien au contraire.

Il invite le Conseil d'Etat à traiter ce postulat en collaboration avec les autres partenaires que sont la ville de Fribourg, l'agglomération et notre entreprise de transport, afin de soutenir notre centre cantonal et de trouver des solutions réalisables techniquement et financièrement.

Sur ces considérations, et à une grande majorité, le groupe libéral-radical vous invite à soutenir ce postulat.

Aeby-Egger Nicole (*ACG/MLB, SC*). Notre groupe Alliance centre gauche soutiendra à l'unanimité ce postulat. En effet, toutes les variantes doivent être examinées en matière de transport. La coordination entre les voies existantes et leur éventuelle adaptation en vue d'améliorer l'offre doivent être prises en compte.

Permettez-moi d'ajouter une demande qui est souvent entendue du côté de Belfaux et qui pourrait également

être étudiée lors de l'examen de la voie Belfaux–Fribourg. Si vous avez déjà effectué le trajet de Belfaux à Fribourg à vélo, vous comprendrez encore mieux les raisons de cette préoccupation. Ne serait-il pas possible d'examiner l'aménagement d'une piste cyclable le long de la voie de chemin de fer? Cette option permettrait d'éviter aux cyclistes la circulation routière d'une part, mais aussi les courbes de niveaux et des détours pour se rendre au centre-ville, d'autre part.

Rime Nicolas (*PS/SP, GR*). Le groupe socialiste a étudié avec attention le postulat de nos collègues Dorand/Clément. Un tel projet a manqué au dossier de l'agglomération fribourgeoise pour être accepté par la Berne fédérale.

Notre groupe soutiendra ce postulat à l'unanimité dans le sens proposé par le Conseil d'Etat mais lui demande quand même de ne pas trop tarder.

Peiry Stéphane (*UDC/SVP, FV*). Le groupe de l'Union démocratique du centre soutient également ce postulat dans le sens proposé par le Conseil d'Etat, à savoir mener une étude pour l'ensemble du périmètre de l'agglomération.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*). Permettez-moi d'insister auprès du Commissaire du gouvernement. Mon groupe et moi soutenons ce postulat dans la version de la réponse du Conseil d'Etat mais j'aimerais néanmoins ajouter, comme mon collègue de Reyff, que nous attendons une réponse – et surtout des travaux préparatoires – dans les délais. Je dis cela également en réponse à M. Wicht qui nous reproche de déposer des postulats tous azimuts (conseil général, agglomération). Cela démontre bien l'urgence de la situation dans l'agglomération de Fribourg. Ce n'est pas un hasard si les postulants ont modifié leur ancien postulat dans le bon sens; il avait effectivement un ou deux problèmes techniques. La nouvelle version répond tout à fait à l'idée qu'il faut penser «réseau». L'agglomération de Fribourg doit concocter dans des délais très courts un projet agglomération acceptable pour la Confédération. Le refus de la première volée a été l'un des plus grands échecs de la politique fribourgeoise de ces dernières années. On ne peut pas se permettre de répéter cela. Nous sommes actuellement dans la même situation que la dernière fois. Lors du premier projet agglomération, les TPF n'avaient pas participé – ou n'avaient pas souhaité participer – aux travaux préparatoires. Il y avait un projet concurrent. Il y a maintenant un projet «métro» en discussion mais celui-ci n'est pas encore présenté officiellement. Je demande donc au Conseil d'Etat de solliciter la collaboration des TPF pour un réseau de trains, de tramways et de bus au lieu de s'investir dans d'autres projets plus futuristes. Ceux-ci pourront toujours être abordés ultérieurement si nécessaire. Dans un premier temps, il faut rassembler toutes les forces pour proposer un projet solide d'agglomération qui pense «réseau», qui évite les ruptures de charge et la multiplication des systèmes et qui rassemble tous les flux de circulation dans l'agglomération.

Je pense que l'agglomération – c'est un secret de polichinelle – n'est actuellement pas en mesure de mener ces travaux à bien. Je demande donc au canton de faire son possible pour sauver le projet agglomération.

Dans la loi sur l'aménagement du territoire, il y a également un article qui responsabilise le canton dans ce sens. Je vous demande de faire l'impossible!

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). L'agglomération fribourgeoise devra être équipée d'un système de transport public efficace. Nous devons avoir une vision à long terme car il est certain que l'augmentation de la population sera importante. Il est nécessaire de prévoir deux phases dans la réalisation concrète de moyens permettant d'augmenter l'efficacité des transports publics.

Premièrement, nous devons concrétiser le RER, qui augmentera significativement la cadence, et créer des sites propres pour les bus, de manière à s'assurer que l'efficacité ne dépend plus de la fluidité du trafic.

Deuxièmement, avec cette vision à long terme qui permettra de répondre aux besoins de la population, il est important d'étudier d'autres solutions.

Ce projet doit être ambitieux mais réaliste. Les choix devront être pris suffisamment tôt, de manière à réserver l'espace indispensable à ces réalisations et à prévoir les moyens financiers nécessaires. Un planning devra être établi.

En conclusion, il faut relever l'importance de régler à court terme la fluidité des transports publics. Ceci ne doit pas être freiné par l'étude d'un projet plus ambitieux mais tout aussi nécessaire.

Dorand Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Merci à tous les groupes qui, dans leur majorité ou unanimement, vont soutenir le projet.

Dans l'esprit des postulants il n'est pas question, Monsieur Ducotterd, de concurrencer le RER. Pour nous, le RER est la première priorité dans le temps et il doit être réalisé. Il s'agit ensuite de réaliser un système pour l'ensemble de l'agglomération. Je pense que ce premier axe, qui va de Belfaux à Marly avec un train-tramway, est un bon compromis. Les projets de métro sont certes séduisants, mais vous avez vu les coûts. Et quand on voit ce qui s'est passé avec le M2 on sait que ces coûts augmentent. Cela nous paraît donc un peu plus réaliste. Ensuite, si l'on trouve ce compromis du train-tramway, il n'est pas non plus exclu de le prolonger du côté de Düringen ou de Villars-sur-Glâne ou plus loin.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci beaucoup à toutes les personnes qui sont intervenues en faveur de ce postulat.

Fribourg bouge. En fait, je constate avec beaucoup de satisfaction et d'intérêt un enthousiasme très grand, voire même une impatience des députés pour une amélioration conséquente de l'offre des transports publics en général, et dans l'agglomération tout particulièrement.

En fait, le développement des transports publics n'est pas un vœu pieux dans le canton de Fribourg. Il y a un dynamisme extraordinaire chez nous. Concrètement,

je me permets quand même de vous rappeler quelques projets. Le projet RER, qui est en phase de réalisation, la halte St-Léonard, qui sera également réalisée rapidement, Mobul, mais également la mobilité douce, qui a fait des progrès impressionnants. Je vous rappelle seulement le projet des vélos électriques qui a été lancé en ville de Fribourg ou également le projet de l'UFT qui va en direction de stations de vélos en libre service.

En plus, des idées très intéressantes ont été lancées récemment. Le MAF, ce fameux métro de l'agglomération de Fribourg, idée lancée par les TPF qui mérite une analyse approfondie. Et puis, bien évidemment, les différentes interventions parlementaires de députés qui demandent une attention plus soutenue envers le développement des transports publics.

Oui, Mesdames et Messieurs les députés, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil bougent et ils veulent même mettre la vitesse supérieure dans les transports publics. Le canton de Fribourg, en particulier le centre cantonal et les autres agglomérations, veulent pouvoir disposer d'un système de transports publics performant. Le postulat Dorand/Clément s'intègre parfaitement dans cette philosophie. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat vous propose de l'accepter. Le Conseil d'Etat a déjà mené une série d'analyses relatives à la réalisation d'une nouvelle ligne de tramways en site propre entre la gare de Fribourg et Marly. Dans le rapport faisant suite au postulat Dorand/Bürgisser, nous disions que la fréquentation potentielle de l'ordre de 7000 à 8000 voyageurs par jour ouvrable de semaine semble inférieure à celle qui permettrait de justifier la réalisation d'un transport collectif de masse tel qu'un tramway.

Cependant, conformément au plan directeur de l'agglomération de Fribourg qui comprend la réalisation d'une étude de mise en valeur des lignes ferroviaires pour les circulations internes à l'agglomération, le Conseil d'Etat estime nécessaire que, dans une première phase, l'ensemble des lignes comprises dans le périmètre de l'agglomération de Fribourg fasse l'objet d'une telle analyse et pas seulement le corridor Marly-Fribourg-Givisiez-Belfaux. Un concept d'amélioration de sa desserte interne en transport public pourra alors être développé rapidement.

En conclusion, le Conseil d'Etat vous propose d'accepter le postulat. Nous vous avons dit que, vu l'ampleur de l'analyse à effectuer – bien évidemment en étroite collaboration avec les partenaires importants – il est probable que ce rapport ne puisse pas être rendu dans le délai légal d'une année mais, pour calmer M. de Reyff, ce sera certainement avant 2030.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 71 voix contre 1. Il y a 2 abstentions.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP),

Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 72.*

A voté non:

Piller A. *Total: 1.*

Se sont abstenus:

Feldmann (LA, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP). *Total: 2.*

- La séance est levée à 17 h 15.

La Présidente:

Solange BERSET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Marie-Claude CLERC, *secrétaire parlementaire*